

Synthèse des principales aides financières pour la rénovation énergétique des résidences principales du Pays de Plœrmel

Aides Financières	Bénéficiaire	Age du logement	Conditions spécifiques	Financement	Date de la demande	Plafond de travaux	Lieu de la demande
Aide ANAH*/FART*/CG*	PO* très modeste	> 15ans	gain énergétique > 25% pour ANAH et gain énergétique > 35% pour CG	50% du montant des travaux HT + 10% du montant des travaux HT + 1 000€	Avant signature du devis	20 000 €	Diffus (au choix) : - SOLIHA (02 97 40 96 96) - CITEMETRIE (02 90 38 04 91)
Aide ANAH/FART	PO modeste	> 15ans	gain énergétique > 25%	35% du montant des travaux HT + 10% sur un plafond de 16 000 €	Avant signature du devis	20 000 €	
Aide ANAH/FART	PB*	> 15ans	gain énergétique > 35% et loyer conventionné sur 9 ans (centre bourg)	25% du montant des travaux HT (750€/m ² et 80m ²) + prime 1 500€	Avant signature du devis	60 000€ maxi par logement	
Plœrmel Communauté	PO modestes et très modestes	> 15ans	Territoire de Josselin Com. Gain énergétique de 25%	Aide de 20%	Avant signature du devis	10 000 €	SOLIHA (02 97 40 96 96)
		> 15ans	Habitant de Plœrmel Com. Eligible aides anah. Gain énergétique de 25%	5% du montant des travaux HT	Avant signature du devis	20 000 €	
Oust à Brocéliande	PO/PB	> 15ans	Territoire de Trinité-Porhoët Com. Eligible aides anah. Gain énergétique de 35%	800 €	Avant signature du devis		CITEMETRIE (02 57 62 03 50)
		> 15ans	Territoire de Guer Com. Eligible aides anah. Gain énergétique de 40% pour PO et 35% pour PB	1 000 €	Avant signature du devis		
Crédit d'Impôt Transition Énergétique	PO / Locataire	> 2ans		Réduction d'impôt : taux de 30%	Année N+1	Nbr de personnes (8000 à 17200 €)	Centre des Impôts
Eco-Prêt à Taux Zéro	PO/PB	avant 1990	Bouquet de travaux	Prêt à 0%	Avant signature du devis	Jusqu'à 30 000 €	Banque
		> 15 ans	Public ANAH si gain énergétique > 25%				
Valorisation des CEE*	Tout public	> 2ans	Valorisation standard ou prime "coup de pouce"	Prime, bons d'achats, prêt à 0%...	Avant signature du devis		Fournisseur d'énergie

Dans certains cas possibilité de mobiliser des financements complémentaires (caisse de retraite, fondation du patrimoine, isolation à 1€...)

Nombre de personnes	Plafond de ressources	
	"Ménages à ressources très"	"Ménages à ressource modeste"
1	14 360 €	18 409 €
2	21 001 €	26 923 €
3	25 257 €	32 377 €
4	29 506 €	37 826 €
5	33 774 €	43 297 €
6	38 031 €	48 751 €
7	42 288 €	54 205 €

Avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015

Pour trouver des professionnels qualifiés RGE : renovation-info-service.gouv.fr

* **Lexique** : ANAH : Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat ; FART : Fond d'Aide à la Rénovation Thermique ; CG : Conseil Général

PO : Propriétaire occupant ; PB : Propriétaire bailleur ; CEE : Certificats d'économies d'énergies

Cumul des dispositifs

	CITE	EPTZ	CEE	ANAH
CITE				
EPTZ				
CEE				
ANAH				

Propriétaires Occupants ou Bailleurs
 Propriétaires Occupants



RÉNOVO Info Service
02.97.74.30.95
conseiller@renov-info-service.bzh
www.renov-info-service.bzh